

RESUME
LA CONSOMMATION ET LE ROLE DU SECTEUR INFORMEL DANS LA
SATISFACTION DES BESOINS DES MENAGES DANS L'AGGLOMERATION DE
OUAGADOUGOU

Enquête 1-2-3, Premiers résultats de la phase 3 sur la consommation

L'objectif de la phase 3 de l'enquête 1-2-3 est d'identifier les comportements spécifiques des ménages en matière de consommation. En particulier, on cherche à apprécier le poids du secteur informel dans la satisfaction de la demande des différents groupes de ménages. **Ceci nous conduit à proposer une typologie de ménages** en quatre classes, suivant le secteur institutionnel d'emploi du chef de ménage : les "*ménages publics*", les "*ménages privés formels*", les "*ménages informels*" dont les chefs de ménages travaillent respectivement dans les secteurs public, privé formel, informel et enfin les "*ménages chômeurs/inactifs*" dont le chef est soit chômeur soit inactif.

Les résultats de l'enquête emploi ont montré la pertinence de cette typologie, aussi bien sur le mode d'insertion sur le marché du travail que sur le type d'habitat et l'équipement des ménages, deux sphères fortement corrélées avec les revenus, et donc avec la consommation. Si l'analyse de l'enquête se base d'abord sur cette typologie, nous avons aussi systématiquement retenu la classification alternative, plus classique dans les études sur la consommation. Cette seconde typologie regroupe les ménages suivant le niveau de richesse, estimé à partir du montant de la consommation. Elle est plus appropriée pour le traitement de la pauvreté et de l'inégalité.

La consommation annuelle moyenne par ménage atteint près de 2 millions de FCFA. Cette consommation va de 1,5 millions chez les "*ménages informels*" à 2,8 millions chez les "*ménages privés formels*". La différence entre les ménages est encore plus nette lorsque l'on regarde par quartile de consommation par tête. **La consommation des ménages les plus riches est de sept fois supérieure à celle des plus pauvres.** Le montant de la consommation annuelle par tête moyenne est de 313 000 FCFA. Elle est la plus faible chez les "*ménages informels*", 243 000 FCFA, et atteint 501 000 FCFA chez les "*ménages privés formels*", les "*ménages publics et inactifs/chômeurs*" occupant une position intermédiaire.

Les trois postes les plus importants dans la consommation des ménages sont par ordre décroissant : l'alimentation, le logement et le transport. Ils regroupent 2/3 des dépenses des

ménages dont **près du 1/3 est consacré à l'alimentation**. Mais la part de l'alimentation décroît, des ménages les plus pauvres (36,1%) aux ménages les plus riches (23,7%). Les coefficients budgétaires varient en sens inverse pour l'"éducation", le "transport", l'"habillement" et la "santé". Le poids des dépenses de "logement", et "d'entretien du logement" est par contre peu sensible au niveau de consommation par tête.

La dépense alimentaire moyenne annuelle par ménage est de 556 000 FCFA. Quel que soit le type de ménage, les dépenses en *céréales*, *viandes* et *légumes* accaparent près des 2/3 du budget alimentaire. L'analyse par quartile de consommation révèle des comportements différents suivant le type de ménages : plus le ménage est pauvre, plus la part des céréales est importante ; plus il est riche, plus la diète est diversifiée.

En quantité, la consommation moyenne de céréales **est de 457,5 grammes par jour par personne**. Ces résultats varient très faiblement suivant le type de ménages, mais sont plus discriminants par quartile de consommation. La consommation en céréales n'est que de 281 grammes par jour et par personne chez les plus pauvres et atteint 784 grammes chez les plus riches. Parmi ces céréales, le maïs et le riz sont les plus consommés avec respectivement 77,8 Kg (soit 213,2 g par personne et par jour) et 61,6 Kg (168,8 g par personne et par jour).

En termes de fréquence des lieux d'achat, c'est le secteur informel qui a la préférence massive des consommateurs. En effet, les ménages s'adressent au secteur informel dans plus de 92% des cas. Ce dernier contrôle largement le circuit de distribution des principaux biens de consommation courante, ainsi que les services aux ménages. Cette part atteint même 98% pour l'alimentation. Les lieux d'achats les plus fréquentés sont les marchés, les petites boutiques, ainsi que les petits ateliers. Les seuls postes où le secteur formel joue un rôle important sont la "santé", l' "enseignement", et les "transports".

76% du montant de la consommation des ménages est acheté dans le secteur informel (et jusqu'à 95% pour l'alimentation). Mais le secteur formel joue un rôle prépondérant dans les postes "santé", et "enseignement" où il s'adjuge plus de 80% des parts de marché.

Quel que soit le type de ménage, le secteur informel joue un rôle prépondérant dans la consommation de la population. **Même les ménages dits « riches » s'approvisionnent dans ce secteur.** En effet, la part du montant de la consommation des ménages qui va à l'informel

atteint 70% chez les "*ménages publics*" et 65% pour le quartile des ménages les plus riches. Elle va jusqu'à 90% chez les ménages les plus pauvres et atteint 83% de la consommation chez les "*ménages informels*". Il apparaît donc clairement que **toute mesure de politique économique touchant les revenus formels** (masse salariale de l'Etat, évolution du salaire minimum, politique d'embauche, etc.) **aura un impact de première grandeur sur le secteur informel**. En effet, 57% de la demande finale des ménages adressée au secteur informel provient des "*ménages formels*" (publics et privés), soit deux fois plus que celle directement issue des "*ménages informels*".

Les consommateurs choisissent le secteur informel en raison de sa proximité des lieux d'habitation (le transport constituant une contrainte majeure pour la majorité de la population), **et de la modicité de ses prix. Pour le secteur formel, c'est avant tout la qualité qui est recherchée**. Cet effet qualité est surtout sensible chez les ménages riches. La prégnance des relations marchandes dans la capitale, la diversité de l'offre et la concurrence entre producteurs poussent les consommateurs à prendre leurs décisions suivant **une rationalité fondamentalement économique**.

La consommation des ménages ouagalais reste marquée par l'importance relative des produits importés. En effet, la part de l'importation dans la consommation des ménages est de 47%, avec une situation contrastée par type de produits. Si dans l'alimentation, 70% de la consommation est d'origine locale, dans les postes comme les "*transports*", la "*santé*" et l' "*habillement et les chaussures*" en revanche, les biens importés représentent plus de 80% de la consommation. L'Asie, avec environ le quart de la valeur des importations des pays déclarés est en train de détrôner progressivement l'Union européenne (la France en particulier) sur certains produits notamment l'alimentaire et les produits liés au transport.

Les principaux produits importés consommés par les ménages sont par ordre d'importance décroissant les "*tissus d'habillement*" (100% d'importations), les "*automobiles*" (100%), le "*matériel de traitement de l'information*" (99%) les "*gros appareils ménagers*" (97%), "*produits pharmaceutiques*" (90%), et les "*produits laitiers*" (87%).

Le secteur informel apparaît comme le principal vecteur de diffusion des produits importés d'origine africaine et asiatique, tandis que les produits européens sont surtout commercialisés dans le secteur formel.

L'enquête réalisée en 1996 sur les dépenses de consommation des ménages de la ville de Ouagadougou dans le cadre de l'élaboration de l'Indice Harmonisé des Prix à la

Consommation (IHPC) dans les pays de l'UEMOA permet de faire des comparaisons avec la présente enquête et de dégager des évolutions. En effet, la dépense totale annuelle de consommation de Ouagadougou est passée de 148 milliards de francs CFA en 1996 à 313 milliards en 2003 (y compris loyers imputés).

Pour l'ensemble des ménages, **la consommation alimentaire a constitué la première source d'ajustement**, conduisant à une dégradation sensible de la ration alimentaire par tête. 27% des ménages ont baissé en premier lieu leurs dépenses alimentaires, 21% leurs dépenses d'habillement et 12% les dépenses d'équipement et d'entretien de la maison. Ce résultat témoigne de l'importance de l'alimentation dans les dépenses des ménages.

Malgré leurs tentatives d'adaptation face à la baisse du pouvoir d'achat, **les ménages n'ont pas réussi à contrecarrer le choc**. En effet, 46% des ménages ont été contraints d'acheter des quantités plus petites des mêmes produits, sans changer de lieu d'achat. Près de 20% des ménages ont changé de lieu d'achat, vers des fournisseurs meilleur marché. 17% choisissent avec plus de soin les produits à acheter, en faisant jouer la concurrence. **C'est donc le secteur formel qui a le plus pâti de la situation** : réduction de la demande globale (**effet revenu**) et déplacement de la consommation en faveur du secteur informel (**effet substitution**). En cas de nouvelle baisse du revenu, les principaux produits touchés seraient à nouveau "*l'alimentation*" et "*l'habillement*". Symétriquement, la hausse du pouvoir d'achat s'accompagnerait d'abord d'une amélioration de la ration alimentaire, puis profiterait aux dépenses "*d'habillement*", et enfin à "*l'équipement et l'entretien de la maison*".

Le phénomène de réseaux de solidarité qui se manifeste par les transferts monétaires entre ménages est à la fois très important et particulier à Ouagadougou, au regard des standards africains. L'importance de ces réseaux se caractérise par le fait que seulement 0,3% des ménages n'effectuent aucun transfert que ce soit à titre de donateur que de bénéficiaire. La particularité tient en la spécialisation des ménages de la capitale en donateurs et en bénéficiaires. Ainsi, près de 60% des ménages ont effectué des transferts monétaires tandis que 40% en ont reçus. En proportion, les "*ménages publics*" sont les premiers donateurs, et les "*ménages inactifs/chômeurs*" les premiers bénéficiaires. Le montant annuel total des transferts versés par les ménages de l'agglomération s'élève à 24 milliards de FCFA tandis que celui perçu est de 14,2 milliards FCFA. En moyenne, le montant annuel versé est de

135 466 FCFA, et le transfert perçu de 80 477 FCFA. Autrement dit, les ménages de l'agglomération donnent plus qu'ils ne reçoivent.

71% des transferts monétaires versés par les ménages ouagalais restent dans la capitale. Selon l'origine des fonds, 36% des transferts reçus par les ménages de la ville proviennent de l'extérieur, 34% de la capitale et 24% d'autres villes du pays. Aussi convient-il de relativiser le pouvoir redistributif de ces transferts, dans la mesure où ce sont les plus riches qui en perçoivent la plus grande part.